

CLUB DES COLLECTIVITÉS POUR L'ESS

en région Bretagne & Pays de la Loire

-  Date : 21 janvier 2025
-  Horaire : 9h-14h
-  Lieu : Redon

Soutenir le renouvellement
générationnel et l'installation en
agriculture durable



Introduction du sujet et enjeux

Cette rencontre du Club était organisée par le RTES et les CRESS Bretagne et Pays de la Loire, en partenariat avec BRUDED et Redon agglomération, dans le cadre du programme TRESSIONS2024/2025 porté par l'Avise et le RTES.

Face au nombre **massif de départ à la retraite des agriculteurs** en France (estimation **50% d'ici 2030**), à la **difficulté de transmission des fermes** et à la **difficulté d'accès** de personnes non issues du monde agricole, au phénomène de concentration et d'agrandissement des exploitations avec l'impact que cela a sur la diversité des production et sur les paysages, mais aussi face aux **enjeux climatiques, environnementaux et alimentaires des territoires**, les enjeux sont grands pour favoriser le renouvellement générationnel et l'installation en agriculture durable. Quels sont les leviers d'action à disposition des collectivités locales ? Quelles sont les réponses apportées par les structures de l'ESS ? Quels partenariats et quelles coopérations développer entre acteurs de l'ESS et collectivités pour favoriser l'installation-transmission de nouveaux agriculteur.rice.s ?

Intervenantes & intervenants

- Rémi Beslé, vice-président à la transition écologique et alimentaire, Redon Agglomération
- Michel Dupré, conseiller municipal, Chapelle-Heulin
- Jean Gasnier, administrateur de la SCIC Passeurs de Terre
- Cécile Jamoneau, chargée de développement, BRUDED
- Jean-Luc Levesque, vice-président à l'emploi, l'insertion et l'ESS, Redon Agglomération
- Gaëlle Le Stradic, conseillère régionale déléguée à l'ESS, Région Bretagne
- Marie-Martine Lips, vice-présidente, CRESS Bretagne
- Emmanuelle Rousset, vice-présidente déléguée à l'ESS, à la transition écologique, à la coordination des politiques transversales, Département d'Ille-et-Vilaine

Synthèse des interventions

L'élaboration de politiques agricoles au sein des collectivités est récente (à partir des années 2000) mais aussi complexe car celles-ci n'ont **pas de compétences spécifiques en matière d'agriculture**. Mais l'agriculture croise de nombreux enjeux : de paysage, environnementaux, socio-économiques, de santé, etc. Les collectivités peuvent donc y travailler **en mobilisant plusieurs de leurs compétences** respectives : urbanisme, qualité de l'eau, économie, restauration collective, etc.

Les collectivités disposent de nombreux leviers d'actions pour travailler à favoriser le renouvellement des générations en agriculture durable en s'appuyant sur les acteurs de l'ESS : réalisation de diagnostics partagés et animation territoriale multi-acteurs, soutien à l'emploi et à la formation, soutien aux dynamiques de coopérations territoriales, sécurisation des débouchés par la commande publique et la restauration collective notamment, soutien aux outils collectifs mutualisés, accès au foncier, etc.

Par rapport aux enjeux auxquels l'agriculture est confrontée, les structures de l'ESS sont particulièrement pertinentes : elles interviennent sur **l'ensemble de la chaîne d'actions à toutes les étapes**, elles agissent en **coopération** avec un très fort **ancrage territorial**, elles mettent au cœur de leur action la **transition environnementale**, **l'ESS est essentielle pour amplifier la transition agricole durable, au bénéfice des territoires**. L'ESS est investie depuis très longtemps dans ce domaine-là et doit le réaffirmer.

Co-organisateurs :



En partenariat avec :



En Région Bretagne, la CRESS Bretagne a organisé une journée sur la thématique Agriculture et Alimentation en 2023, et l'agriculture et l'alimentation durables ont été définies en 2024 comme l'une des priorités de la stratégie régionale de l'ESS en qui est transversale et co-construite avec l'écosystème de l'ESS, l'Etat et les différentes collectivités territoriales.

Remi Beslé, vice-président à la transition écologique et alimentaire à Redon Agglomération, & agriculteur

“ Même si ça ne se voit pas, quand on est agriculteur, on est au quotidien au cœur de l'ESS, via nos liens aux CUMA, au CIVAM, etc. **”**

— Remi Beslé

La mise en place du PAT a démarré en 2017 avec pour ambition de "Faire du Pays de Redon un territoire de productions et de consommations responsables". En 2021, l'évaluation du PAT a permis d'identifier plus fortement l'enjeu agricole. Un nouveau "A" a été ajouté à PAT pour devenir un Programme Agricole et Alimentaire de Territoire. Le Programme alimentaire et agricole territorial de Redon agglomération est organisé autour de 3 axes : renforcer l'**économie agricole** du territoire, agir pour une **alimentation de qualité et de proximité**, reconquérir les **ressources naturelles**. Dans le cadre de l'axe "renforcer l'économie agricole" **Redon agglomération** souhaite soutenir les installations et faciliter les transmissions sur son territoire avec pour objectif de maintenir un tissu de fermes dense et diversifié. L'agglomération a pour ce faire lancé un marché public avec 3 lots :

- **Repérage des cédants** : lot obtenu par le CIVAM 35 Installation-Transmission, le CIVAM AD 56, La Marmite, les GAB 35 et 56 et l'association Connexion Paysanne pour une démarche collective de porte à porte auprès des agriculteurs de plus de 55 ans des communes d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan de l'agglomération, suite à l'envoi d'un courrier par l'agglomération. 87 agriculteurs cédants ont été sondés et une trentaine est intéressée pour travailler avec Redon agglo sur la suite de leur exploitation.
- **Promotion des métiers** de l'agriculture : lot obtenu par la Chambre d'agriculture.
- Programme d'animation territorial autour de l'installation-transmission dont la **création d'un Observatoire Installation Transmission** : lot obtenu par un consortium d'acteurs porté par la CAP44 avec CIAP44, La Marmite, Agrobio35, GAB44, GAB56, Accueil Paysan Pays de la Loire, CIVAM 56, CIVAM IT35, FRCIVAM, Connexion Paysanne et Terre de Liens Bretagne. Création d'un fichier partagé de contacts de porteurs de projets, les fermes ayant un projet de transmission ou en recherche d'associé ; organisation de temps de travail réguliers entre les partenaires agricoles ; évaluation des besoins des fermes ou porteurs de projets et identification du partenaire qui organisera la mise en relation et / ou l'accompagnement afin d'éviter que plusieurs structures contactent la même ferme. L'objectif visé étant la **mise en place d'une gouvernance territoriale** avec différents acteurs, avec un enjeu d'ouverture pour croiser les mondes.

Pour en savoir plus sur le PAT de Redon, cliquez ici

Sur l'enjeu du foncier, **Rémi Beslé** insiste sur l'importance pour les collectivités d'être actrice en matière de foncier et sur la nécessité d'inscrire dans le cadre de la convention avec la SAFER les objectifs du territoire afin que la veille réalisée par la SAFER soit en cohérence avec ces objectifs, selon une grille d'analyse codéfinie. Il est important que sur chaque commune un élu soit référent SAFER et qu'il fasse une veille sur l'outil vigifoncier. Sur Plessé, commune dont **Rémi Beslé** est 1er adjoint, une politique agricole communale (PAC) pour œuvrer au maintien des petites exploitations et assurer une agriculture plurielle et durable a été menée et petit à petit les agriculteurs se tournent vers la collectivité en vue des transmissions. Cette politique porte ses fruits puisqu'il y a autant de création de ferme que de départ/arrêt d'activités agricoles.

Pour en savoir plus sur la PAAC de Plessé, cliquez ici

Michel Dupré, conseiller municipal à la Chapelle-Heulin

Michel Dupré est membre fondateur de l'association citoyenne Terres en vie fondée en 2017 sur le territoire du vignoble nantais qui a connu une grosse déprise foncière ces dernières années. Cela a entraîné une part importante de terres en friches. En 2016, le club CIGALES local qui n'arrivait pas à faire se rejoindre des projets d'agriculture en circuit court et le foncier local très morcelé s'est rapproché de CAP44. Ils ont décidé de créer Terres en vie pour **créer des parcelles prêtes à l'emploi** pour une agriculture de proximité et de qualité via la remise en état et le remembrement de petites parcelles. Terres en vie a réalisé un important travail de **cartographie des terrains en friches**. De 2017 à 2023 Terres en vie a permis d'installer

Co-organisateurs :



CRESS
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Bretagne



CRESS
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire



rites
Réseau des collectivités territoriales pour une Economie Solidaire

En partenariat avec :



BRUDED
Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
territorial et social
Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
territorial et social



7 agriculteurs locaux, qui aujourd’hui croulent sous les demandes de circuit court. « *Ce n'est pas aux générations qui ont hérité de parcelles de supporter la très forte déprise foncière.* »

“ Ce n'est pas aux générations qui ont hérité de parcelles de supporter la très forte déprise foncière. **”**
— Michel Dupré

Jean Gasnier, administrateur de la SCIC Passeurs de Terre

La SCIC Passeur de terres a été créée par Terre de Liens, la LPO, la Coordination de l'agriculture biologique en Pays de la Loire, la CIVAM et l'Afocg, avec pour objectif **d'acquérir du foncier via l'épargne solidaire citoyenne et le gérer**. La gouvernance de la coopérative associe les paysans, les structures ayant initié la SCIC et les citoyens sociétaires. La SCIC Passeurs de terres a un agrément ESUS et a obtenu le prix national de l'ESS en 2022. La SCIC est en 2025 propriétaire de **18 fermes, soit 300 ha en propriété et 859 ha protégés**. La SCIC signe une convention des usages avec les paysans : le bâti et les édifices sont propriété des paysans mais avec **obligation à leur départ de les revendre à Passeur de terres ou au paysan qui prend la suite**.

A Bouaye (44), Passeur de terres a acheté la partie agricole de la Ferme de Bois Olive. Le propriétaire qui louait la maison à décidé de la vendre mais Passeur de terres n'avait pas les moyens de l'acheter. Passeurs de terres a sollicité **Nantes Métropole** qui s'est positionnée pour acheter cette maison et, n'ayant pas la compétence habitat, s'est tourné vers le bailleur social Une famille Un toit. Avec l'aide de juristes, les partenaires ont fait en sorte de construire 2 baux indissociables : un bail à domaine congéable avec clauses environnementales et un bail rural d'habitation, ainsi quand le paysan quitte un bail, il quitte l'autre forcément.

CAP44 : travaille à la structuration départementale de la Mise en réserve de ferme, en lien avec la SCIC Nord Nantes et Terres en vie. La mise en réserve de ferme permet l'exploitation temporaire (location) du foncier agricole, mais aussi si besoin des bâtiments d'exploitation et d'habitation, pour mettre sur « pause » la ferme dans l'attente d'un.e repreneur.euse. Vidéo de présentation

Emmanuelle Rousset, vice-présidente déléguée à l'ESS, à la transition écologique, à la coordination des politiques transversales, Département d'Ille-et-Vilaine

Le temps de montage d'un projet collectif est plus long que celui d'un projet individuel. Pour répondre à cet enjeu le Département d'Ille-et-Vilaine a créé le dispositif de portage foncier qui permet de faciliter l'accès au foncier d'un public non issu du milieu agricole avec des projets agriruraux innovants. Il se traduit concrètement par **une mise en réserve de biens fonciers agricoles pour une durée maximale de 2 ans**, dans le cadre d'une convention avec la SAFER Bretagne. Ce dispositif permet de ne pas rater d'opportunités foncières tout en laissant le temps à des projets collectifs, multi-activité... de s'organiser. Les projets sont retenus selon des critères précis : avoir validé la capacité professionnelle agricole, démontrer la faisabilité et la viabilité du projet, s'inscrire dans une installation hors cadre familial et dont la production répond à des critères de durabilité : économie en intrants ou diversifié ou à forte valeur ajoutée. **Le Département prend en charge les frais générés par le stockage** : acquisition, mise en réserve (impôt foncier, frais de gestion, rémunération Safer...) dans la limite de 15 000€ par dossier. Ce dispositif permet de ne pas rater d'opportunités et de laisser une place à d'autres formes d'agriculture.

Gaëlle Le Stradic, conseillère régionale déléguée à l'ESS, Région Bretagne

En matière agricole, la Région Bretagne porte 3 grandes ambitions : le **bien manger pour tous, la transition agroécologique** de l'agriculture et l'ambition d'être la **région la moins carbonée d'Europe**. Avec 2000 départs / an d'emplois agricoles, la Région se donne pour objectif qu'il y ait **1000 installations / an en 2028** (aujourd'hui à 750).

La Région Bretagne s'appuie notamment sur 2 volets : la Stratégie des transitions économiques et sociales, avec son volet développement économique et le volet Formation et enseignement supérieur. Via le volet développement économique, la Région porte le dispositif Agritransmission pour évaluer et accompagner la

Co-organisateurs :



cress
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Bretagne



cress
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire



nt'es
Réseau des collectivités territoriales pour une Economie Solidaire

En partenariat avec :



REDON
Agglomération
Bretagne Sud

transmission des fermes ; l'aide à l'installation qui intervient en complémentarité avec les EPCI, l'aide économique à l'émergence de projets qui soutient par exemple des expérimentations de sécurité sociale de l'alimentation, le soutien au fonds France Active, etc. En matière de formations, la Région Bretagne veille à ce que soit assurée une diversité de formations et soutient en ce sens le catalogue des formations proposées par la CIAP (formation paysan créatif), etc. La Région porte également le **dispositif Recherche et société** qui soutient des programmes de recherche par, pour et avec la société. 2 programmes récemment soutenus sur le domaine agricole : Fonciers en Commun(s) porté par Terre de liens et l'université Rennes 1 sur l'analyse de toutes les initiatives d'accès au foncier via l'épargne citoyenne. Et un programme porté par la FRCIVAM sur l'analyse des accompagnements de collectifs hybrides à l'installation.

La Région Bretagne mobilise également le **levier de la restauration collective** avec la définition d'une **tarification sociale sur l'ensemble des lycées** et la définition d'une **part minimale** réservée aux produits alimentaires de 2.40€. La Région a également créé avec les 4 départements bretons la **centrale d'achats Breizh** pour avoir un allotissement très fin en fonction des territoires. Et sur le plan foncier, la région travaille avec la SAFER et ont fortement défendu que **le critère le plus important soit l'installation plutôt que l'extension des fermes.**

Clôture par Cécile Jamoneau, chargée de projet, BRUDED

En clôture de la matinée, **Cécile Jamoneau** a présenté les leviers d'action possibles pour une collectivité pour intervenir en matière de foncier agricole. L'ensemble des leviers et des initiatives présentées sont à retrouver ici. Dans cette publication, Bruded a mis en évidence un certain nombre de **clés de réussite** : se donner les moyens d'agir, communiquer sur le projet, organiser une veille foncière, travailler à la bonne échelle, s'assurer de la pertinence du projet agricole sur les terres ciblées, faciliter l'accès au logement, adopter le bon contrat, contribuer à la viabilité économique des exploitations. Ainsi qu'un certain nombre de **points de vigilance** : agir en complémentarité avec le monde agricole, certaines procédures sont longues et fastidieuses, connaître les règles d'urbanisme, vérifier les accès aux réseaux, veiller un contrat respectant l'autonomie de décision du producteur.

Ressources

- [Agir sur le foncier agricole, BRUDED, 2024](#)
- [Alimentation durable & ESS, enjeux et leviers d'action des collectivités locales, RTEs, 2024](#)
- [Quand les collectivités s'emparent des questions d'installation-transmission, exemples en Ille et Vilaine, CIVAM 35, 2024](#)
- [Agriculture & Alimentation : pour de nouvelles coopérations et solidarités, CRESS Bretagne, 2023](#)
- [Agriculture, Alimentation et ESS - Synthèse des propositions, CRESS Bretagne, 2023](#)
- [Filières & ESS - Le rôle des collectivités dans la structuration de filières locales avec et pour l'ESS, RTEs, 2023](#)
- [Elus, agriculteurs, habitants : quels dialogues et coopérations pour des territoires durables ?, BRUDED, 2021](#)
- [Comment les collectivités peuvent-elles soutenir l'agriculture durable sur leurs territoires ?, BRUDED, 2019](#)
- [L'alimentation durable et l'ESS en Pays de la Loire, CRESS Pays de la Loire](#)
- [Fiches kit Communes et intercommunalités, RTEs : ESS & alimentation durable et accessible à tous ESS & ruralité\(s\)](#)
- [Fiches kit Départements & ESS, RTEs : "ESS & ruralité\(s\)" "Agriculture, alimentation & ESS"](#)
- [Fiche Kit Régions & ESS, RTEs : "Agriculture, alimentation durable & économie sociale et solidaire"](#)
- [Ressources TRESSONS sur le site du RTEs](#)

Co-organisateurs :



CRESS
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Bretagne



CRESS
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire



En partenariat avec :



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
local et durable du territoire
avec un environnement
sain et en équilibre



ASSOCIATION
Agglomération Sud
Bretagne Sud